

## Côte d'Opale

ENVIRONNEMENT Première université de l'association PALME

# Objectif développement durable

Les deux jours de débats consacrés à l'aménagement des zones d'activités ont clairement fait ressortir l'intérêt qu'il y avait à prendre à compte la dimension environnementale du développement

Les zones industrielles, aujourd'hui appelées territoires d'activités, sont considérées comme un enjeu considérable pour l'aménagement du territoire. Si tous les acteurs de cet aménagement s'accordent à penser qu'il est indispensable d'améliorer la qualité du parc français des territoires d'activités, il est urgent de réfléchir aux fonctions, organisations et localisations futures de ces derniers. C'est autour de cette problématique que s'est

déroulée la première université de l'association nationale Palme, association dont l'objet est de promouvoir le concept de développement durable lors de l'élaboration de zones d'activités et dont le premier exemple fut le parc d'activités de Landacres.

## Pas d'autre alternative

"Il faut se rendre à l'évidence. Le constat environnemental de la planète Terre est mauvais", ob-

serve Hervé Pignon, directeur régional de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Et de citer l'exemple de Lille, "où la rosée du matin a quasiment disparu, où chaleur et pollution ne sont plus captées par l'humidité mais par les êtres humains, et en particulier les plus fragiles, personnes âgées et enfants".

Dès lors, il n'y a, pour le scientifique, pas d'autre alternative à celle du développement durable. "Il faut raisonner et construire collectivement et faire un autre choix que celui qui se traduit par des transports, encore des transports, toujours des transports."

Hervé Pignon postule que toute activité humaine et économique génère des flux, dont certains sont sources de pollution, comme les déchets ou les transports. "Si l'on n'y prête pas attention, ces flux, pris individuellement, augmentent avec celle de l'activité de l'homme. Et comme chaque acteur, pris individuellement, a tendance à ne pas se sentir



Près de 120 participants représentant entreprises et collectivités pour cette université.

réellement concerné par les questions environnementales, la situation globale ne fait qu'empirer".

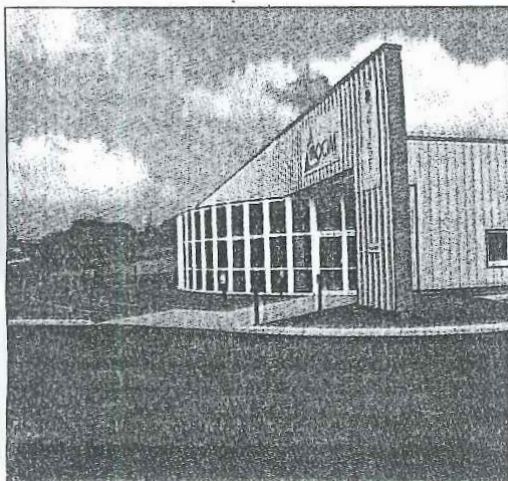
Il faut désormais penser à l'échelle d'un territoire,

c'est-à-dire d'une agglomération, ou d'un "pays". Bien sûr, à court terme, la prise en compte de la donne environnementale à un coût qu'il faut supporter. "Mais arrivera un mo-

ment où la facture à payer sera bien plus lourde. Pour l'entreprise, c'est d'abord une contrainte. A moyen terme, c'est un atout".

S.D.

**La démarche**  
Palme est une démarche appliquée à un territoire d'activités qui rassemble des considérations économiques, sociales et environnementales comme facteurs de développement durable. En matière d'aménagement, la démarche Palme intègre des préoccupations d'ordre paysager, mais aussi de cohérence urbaine, de maîtrise de la circulation des personnes et des marchandises, de maîtrise des impacts sur l'environnement, de préservation de la santé humaine et de gestion des territoires. Elle repose sur un large processus de concertation, associant toutes les forces vives en présence (institutions, opérateurs et prestataires). Cette signature aboutit à la signature d'une charte. Le cas échéant, la démarche "Palme" facilite la mise en œuvre d'un système de management environnemental (norme ISO 14001) pouvant conduire à la certification du territoire.



Landacres, première ZI à bénéficier de la mention Palme.